

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 7 décembre 2015

OBJET :

Rapport annuel 2014 de la Communauté Urbaine du Grand Nancy sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement

Rapporteur : M. VOGIN
Délibération n° 26

EXPOSE DES MOTIFS

Le rapporteur précise aux membres du Conseil Municipal que les articles L 2224-5 et D 2224-1 à 5 du Code Général des Collectivités Territoriales disposent que le Maire ou le Président de l'établissement public de coopération intercommunale doit présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement, conformément au décret d'application N° 95-635 du 6 mai 1995, modifié par le décret N° 2007-675 du 2 mai 2007 et l'article 161 de la loi N°2010-788 du 12 juillet 2010.

Ce rapport doit être présenté au Conseil de Communauté au plus tard dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et fera l'objet d'une communication par le Maire de chacune des communes membres de la Communauté Urbaine à son Conseil Municipal.

Le document ci-annexé prend en compte les aspects techniques, les aspects financiers qui découlent de la gestion du service de l'eau et de l'assainissement, enfin les annexes comprenant la note sur les données relatives à la qualité des eaux distribuées et l'état de la dette et remboursement aux communes et organisme non financiers en cours d'exécution.

Depuis le 31 décembre 1995, la Communauté Urbaine gère, pour le compte des communes qui la composent, la distribution d'eau potable et l'épuration des eaux usées sur l'agglomération nancéienne pour 261 995 habitants sur 14 230 Ha.

La production d'eau potable :

La production d'eau potable de l'agglomération nancéienne est assurée par l'usine située sur le territoire de Vandoeuvre-lès-Nancy qui est exploitée par la Société Nancéienne des Eaux dont le contrat expirera au 31 décembre 2015.

Cette usine est constituée de deux files de traitement : la file 1 achevée en 1985 et la file 2 mise en service fin de l'année 2007 ; la capacité totale de production s'élève à 130.000 m³/j ; 90 000 m³/j bénéficiant d'un traitement final d'ultrafiltration, les 40 000 m³/j restant recevant un traitement aux ultraviolets.

La production d'eau potable s'élève à 17 586 338 m³ en 2014, soit une hausse de 0,60 % par rapport à 2013. (baisse 2012-2013 de 5,82 %)

En 2014, la production se stabilise après des baisses observées depuis de nombreuses années, à l'exception de l'année 2012 qui était particulière en raison de son hiver rigoureux.

La qualité de l'eau :

Du rapport annuel établi par l'Agence Régionale de Santé (A.R.S) sur les données relatives à la qualité de l'eau distribuée (annexé au rapport), il est permis de conclure, à partir des analyses effectuées, qu'il n'y a pas de problèmes sur l'agglomération nancéienne pour ce qui concerne les paramètres de qualité.

L'eau distribuée sur l'agglomération est de qualité bactériologique excellente et conforme aux exigences de qualité physico chimique fixées par le Code de la Santé Publique.

Il est à souligner que le taux de conformité des prélèvements est à 100%, pour l'année 2014, en sortie des usines de production et sur le réseau de distribution pour les paramètres microbiologiques et physico-chimiques.

La consommation d'eau :

En 2014, le nombre d'abonnés enregistrés à Essey-lès-Nancy s'élève à 2550, pour une consommation de 466 149 m³ d'eau.

La gestion des réseaux :

Poursuivant son programme d'élimination de branchements en plomb, la Communauté Urbaine du Grand Nancy a remplacé en 2014, 7 branchements de ce type à Essey-lès-Nancy; il en subsiste 2 unités sur la commune.

Le parc incendie communautaire enregistré à Essey-lès-Nancy 94 poteaux et 1 bouche incendie. 8 ont un débit inférieur à 60 m³/h et 87 ont un débit supérieur à 60 m³/h permettant d'assurer la défense incendie.

D'une longueur totale de 38,94 km, le réseau ascéen comprend 21,55 km de fonte ductile, 10,98 km de fonte grise, 6,13 km de PVC et 0,27 km de PEHD.

Les volumes facturés s'élèvent à 14 691 783 m³ en 2014. Ainsi le rendement du réseau a augmenté de 2% pour atteindre 86%.

L'épuration des eaux usées :

La station d'épuration de Maxéville a traité en 2014 un volume de 34,56 Mm³, soit une baisse de 4,62% par rapport à 2013.

Cette baisse des volumes d'eaux usées traités est due à une pluviométrie nettement moins importante qu'en 2013.

L'assainissement non collectif :

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), mis en place fin 2005, a au 31 décembre 2014, contrôlé 221 installations neuves ou existantes sur les 273 recensées, dont 7 à Essey-lès-Nancy. Le taux de conformité des installations contrôlées est de 82 %.

Le prix de l'eau :

Le prix de l'eau comporte :

- la fourniture de l'eau,
- la redevance d'assainissement,
- l'abonnement,
- la redevance pollution perçue pour le compte de l'agence de l'eau Rhin-Meuse,
- la redevance de préservation des ressources en eau calculée en fonction du nombre de mètres cubes d'eau prélevés dans le milieu naturel, perçue également pour l'agence de l'eau Rhin-Meuse,
- la taxe sur les voies navigables de France,
- la T.V.A. au taux de 5,5 %.

Le prix du mètre cube d'eau s'élève en 2015 à 3,4617 € TTC, soit une baisse de 0,46 % par rapport à 2014.

PROPOSITION

Vu l'avis émis par la Commission « Environnement – Déplacements – Transition énergétique » réunie le 17 novembre 2015, il est proposé au Conseil Municipal d'émettre son avis sur le rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement joint à la présente note de synthèse.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, émet un avis favorable à ce rapport.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 11 décembre 2015.

Pour extrait,

Michel BREUILLE
Maire



VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DECEMBRE 2015

tenu sous la présidence de
de M. Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	22
- Nombre de votants :	28
- Convocation du Conseil Municipal le :	27 novembre 2015
- Convocation distribuée le :	27 novembre 2015
- Affichage du compte-rendu le :	11 décembre 2015
- Affichage du procès-verbal le :	23 février 2016

PRESENTS

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. SAPIRSTEIN, MME CADET, M. THOUVENIN, M. VOGIN Adjoint.
- MME LEDROIT, M. FRANIATTE, M. PERNOSSI, MME SAGET, M. HOFFER, M. ROSSIGNON, MME LANZI, M. DI TOMMASO, MME DOLATA, M. GONCALVES, M. MARSON, M. LEINSTER, MME MATHIEU, M. CAUSERO Conseillers Municipaux.

POUVOIRS

- MME COLME à MME DOLATA
- MME GEORG à M. SAPIRSTEIN
- MME CLAIR à M. BREUILLE
- MME POYDENOT à M. CAUSERO
- M. RIFF à M. LEINSTER
- MME PAGELOT à MME MATHIEU

EXCUSE

- M. CLOMES

SECRETAIRE DE SEANCE

- MME SIMONNET

Pour extrait,

Le Maire,



Michel BREUILLE